



Le Mouvement de la Paix appelle à l'action et aux rassemblements le 1^{er} mai 2021 pour :

- ▶ **Le droit de vivre et travailler ensemble dignement, en sécurité et en paix**
- ▶ **La réalisation de tous les droits humains, condition nécessaire pour assurer la sécurité physique, sociale, sanitaire, économique, professionnelle et climatique des individus et des peuples**



La construction d'une paix véritable passe par la défense et la mise en œuvre des droits de la personne pour toutes et tous, comme le préconisent les Nations Unies à travers sa Charte et son programme d'action « pour une culture de la paix et de la non-violence ». En effet : **la justice, la paix et la réalisation des droits sont nécessaires pour assurer la sécurité physique, sociale, sanitaire (incluant l'accès aux vaccins), économique (incluant le droit à l'emploi) et climatique des individus et des peuples, et pour reconstruire le chemin vers des jours heureux.**

Face à la persistance des extrémismes violents, au développement des extrêmes droites fascisantes facteurs d'amplification des dérives racistes et xénophobes, **face à la mainmise grandissante de l'argent sur tous les secteurs d'activités humaines au plan national et international la construction d'un monde de justice et de paix est une nécessité, une urgence et une exigence portée par les peuples.**

Les dangers pour la paix et la sécurité sont toujours là. Ils s'expriment à travers la militarisation du monde, la poursuite des guerres, l'émergence de nouvelles logiques de confrontations géopolitiques, la persistance du danger que constituent les 13 400 bombes atomiques que possèdent 9 États, le commerce illicite des armes et de la drogue, le dérèglement climatique générateur de nouveaux conflits, les injustices sociales criantes et les inégalités de développement entre les pays aggravées par une mondialisation de la domination des marchés financiers sur le monde. Ces facteurs, causes d'un sentiment croissant et compréhensible d'insécurité, sont aggravés par la crise sanitaire qui se double d'une crise économique et sociale.

Heureusement, les peuples du monde entier partagent l'aspiration à vivre dans un monde de justice et de paix, débarrassé des guerres, des armes de destruction massive dont les armes nucléaires, des dominations et des violences.

Les peuples agissent partout sous des formes variées y compris là où c'est le plus difficile, comme en Birmanie ou en Amérique latine, car ils savent que pour réaliser leurs aspirations et construire un monde de justice et de paix, nécessaire et possible malgré les obstacles, les moyens humains, technologiques, scientifiques, financiers existent.

Pour réaliser ces objectifs, en plus des mesures de justice sociale et fiscale, il est absolument nécessaire de diminuer drastiquement les dépenses militaires mondiales qui s'élèvent à 2000 milliards de dollars en 2020 (source Sipri).

La victoire que constitue l'entrée en vigueur le 22 janvier 2021 du Traité sur l'Interdiction des Armes Nucléaires montre que les peuples agissant dans l'union sur des objectifs humanistes peuvent gagner dans des domaines habituellement réservés aux forces dominantes et au lobby militaro-médiatico-industriel. Nous pouvons gagner sa ratification par les 9 États possédant des armes nucléaires.

Si, dès maintenant, la France mais aussi les 8 autres États possédant des armes nucléaires respectaient enfin l'article 6 du Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) et stoppaient immédiatement leurs programmes de modernisation, ce serait en France 100 milliards d'euros sur 15 ans qui pourraient être réorientés pour les besoins sociaux et plus de 1000 milliards de dollars au plan mondial ! Cet objectif est au cœur de la campagne mondiale pour la diminution des dépenses militaires développée par de nombreux mouvements de paix au plan mondial (Gdams : Global day against military spendings)

Ensemble le 1^{er} mai avec le Mouvement de la Paix portons ces exigences humanistes.

Paris le 27 avril 2021